



**CREALIS Architecture**  
Fabrique 21  
120 avenue du Port  
78955 CARRIERES SOUS POISSY  
Tel : 01.81.76.00.36  
contact@crealis.biz  
www.crealis.biz

## **LOT 01 - TERRASSEMENT - VRD**

### RECOMMANDATIONS ETUDE DE SOL, ETUDE BETON A SUIVRE

#### 1 - GENERALITES

Avant tout commencement des travaux, les tracés des ouvrages et le piquetage du projet seront faits par l'entrepreneur et soumis à l'approbation du Maître d'Œuvre.

Le piquetage général sera exécuté au moyen de repères fixés solidement dans le sol et rattachés en plans à des points fixes qui permettent de les remettre en place facilement le cas échéant. Devront être ainsi matérialisées les emprises au sol de l'ouvrage à construire.

L'entrepreneur devra toujours fournir la main-d'œuvre, les piquets, les jalons, cordeaux, outils et appareils optiques nécessaires à ces opérations.

L'entrepreneur est tenu de veiller à la conservation des piquets et de les rétablir ou de les remplacer en cas de besoin, soit à leur emplacement primitif, soit en un autre point si l'avancement des travaux l'exige, et ce, compte tenu des prescriptions précédentes.

#### 2 - NIVELLEMENT

Les côtes d'altitude du projet portées sur les plans et profils sont celles des ouvrages terminés.

#### 3 - PRESCRIPTIONS DIVERSES

L'entrepreneur prendra toutes les précautions pour limiter au maximum les chutes de matériaux ou dépôts de boues sur les voies publiques empruntées par son matériel. Il effectuera en permanence les nettoyages et brossages nécessaires des sorties de chantier ou d'aires de stockage ainsi que le lavage des pneus des engins et camions.

Les dépenses correspondantes sont entièrement à sa charge. L'entrepreneur devra les épaissements d'eau de toutes natures dès son apparition. L'entrepreneur prendra toutes précautions utiles quant aux risques d'inondations, recueillement provisoire d'eau de ruissellement par des 1/2 buses, autres procédés et évacuation vers les réseaux pluviaux existants. L'immobilisation de plusieurs pompes sur le chantier sera à la charge de l'entrepreneur.

#### 1.1 - INSTALLATION DE CHANTIER

fourniture et pose de panneaux de chantier réglementaire

Mise en place d'une clôture de chantier de type HERAS ou équivalent

Palissade intérieure bois

Protection des sols extérieurs, mobilier urbains et végétations conservés par toutes sujétions appropriées

Mise en place de cabanes de chantier pour vestiaires et réfectoire y compris sanitaires

Prévoir Raccordement eau et électricité

Mise en œuvre d'un béton de protection de la voie publique au niveau du bateau - Sera prévu un poliane de protection sous le béton pour protéger l'enrobé

#### 1.2 - DEMOLITION

##### **Après neutralisation des réseaux hors lot**

Dépose des arbres

Démolition des revêtement béton extérieur

Démolition des revêtement béton extérieur sous l'auvent de manière propre pour conserver l'auvent existant

Démolition mur parpaings suivant esquisse

Démolition poteaux et divers compris étaielements et toutes mesures nécessaires

Dépose divers ( matériel urbains, ...)

déplacement grille extérieure compris reprise béton pour fixation

Démolition des cloisons légères

Dépose menuiserie extérieure

Evacuation des déchets par bennes (tri sélectif) - Remise des bordereaux de dépôt à remettre

Les bennes seront mises à disposition pour l'ensemble des entreprises intervenantes

### 1.3 - TERRASSEMENT RESEAUX

#### Après neutralisation des réseaux hors lot

Repérage du terrain et niveaux pour réalisation de la plate forme et plans de recollement des réseaux

Décapage de la terre végétale sur une épaisseur moyenne de 20.0 cm environ + 1 m de surlargeur, avec stockage sur le terrain pour remblai fin de chantier sur les par zones en espaces verts et évacuation à la décharge du surplus de terre.

Les plates-formes seront contrôlées à l'aide d'essais de plaque du type WESTERGAARD, à prévoir au présent lot. Le module de réaction du sol à être supérieur ou égal à :

- 50 Mpa/m pour la plate-forme du bâtiment (3 essais minimum)

Mise en œuvre de la plate-forme du bâtiment + 1 m de surlargeur

LIMITE DE PRESTATION

Un métré contradictoire sera réalisé avant la réalisation des travaux.

Sur la reprise des réseaux existants, réalisation des réseaux suivant dimensionnement existants entre les réseaux mis en attente par le lot pour raccordement et prolongement jusqu'au réseaux existants :

- Eaux Usées
- Eaux vannes
- Eaux pluviales

Réalisation de regards pour changement de direction des réseaux - Eaux pluviales et eaux usées

engazonnement des espaces pleines terre existant modifié suivant le nouvel aménagement  
Régalage terre végétale fin de chantier pour mise à niveau

### 1.4 VOIRIE

#### 1.2 - Réseaux

**Réalisation de tranchées, compris remblai, sablage comprenant :**

Après reprofilage et compactage du sol d'assise, suivant cotes du projet, exécution des voiries légère finition béton lavé dito existant

Fourniture et pose de bordure béton préfabriqué dito existant



**CREALIS Architecture**  
Fabrique 21  
120 avenue du Port  
78955 CARRIÈRES SOUS POISSY  
Tel : 01.81.76.00.36  
contact@crealis.biz  
www.crealis.biz

## **LOT 02 - GROS ŒUVRE**

RECOMMANDATIONS ETUDE DE SOL, ETUDE BETON ET ETUDE THERMIQUE A SUIVRE SELON FICHE AUTO CONTROLE CONFORMITE RT 2012

### **GENERALITES**

L'entrepreneur de gros œuvre prend possession des lieux dans l'état où ils se trouvent.

Il est réputé connaître parfaitement la nature du terrain, les accès et en avoir apprécié les difficultés d'utilisation et d'approvisionnement. De ce fait, il ne pourra prétendre à aucune plus-value, indemnité ou supplément propres à d'éventuelles imprévisions de sa part.

L'entrepreneur devra matérialiser et maintenir en bon état, pendant la durée des travaux, tous points de niveaux qui auront servi de référence à l'implantation du bâtiment. Il sera tenu pour seul responsable de tous les incidents qui pourraient découler du non-respect ou de la non-exécution des présentes conditions.

L'entrepreneur du présent lot est chargé de :

\*l'implantation générale : contrôle des implantations

\* démarches utiles auprès des administrations,

\*la vérification des gabarits,

\*l'obtention des permissions de voirie nécessaires,

\*la protection des bornes

\* tous étaielements, épaissements d'eau ou captage de source éventuellement nécessaires,

\* toutes suggestions comprises dans le prix net et forfaitaire.

\*Provision : proposer un prix gros béton en cas de cavité

### **2.1- Installation de chantier**

#### **2.1.1 - Etudes**

L'étude structure sera fournie dans l'appel d'offres. L'entreprise titulaire du lot devra se conformer à l'étude fournie

#### **2.1.3 - Implantation et niveaux**

L'implantation sera réalisée sous la responsabilité de l'Entrepreneur de Gros œuvre et à ses frais par un géomètre agréé soumis à l'avis du Maître d'œuvre, selon le plan d'implantation (Plan Masse) établi par le Maître d'œuvre. Elle sera matérialisée par piquets, chaises et niveaux qui porteront encoches et marques nécessaires à la détermination des ouvrages.

### **2.2- Fondations**

#### **2.2.1 - Terrassement fouilles et fond de fouilles**

L'entreprise du présent lot devra les terrassements complémentaires suivants:

- Fouilles en trous pour massifs isolées.
- Fouilles en rigoles pour semelles filantes.
- Epuisement de l'eau et blindage éventuel des terres, y compris pendant coulage du béton.
- Démolitions et évacuations des ouvrages de toute nature rencontrée dans les fouilles ou gênant les constructions.
- Remblais soigneusement compactés autour des ouvrages de fondations.
- Remblais périphériques jusqu'au niveau du terrain naturel existant.

#### **2.2.2 - Fondations**

##### **Semelles filantes**

Mise en oeuvre d'un béton armé dosé à 350 kg de ciment par m3. Coffrage à parements courants. Sections suivant calculs et taux de travail du sol. Béton de propreté. Fourniture, pose et mise en attente de la liaison prise de terre en fond de fouille.

##### **Semelles isolées**

Mise en oeuvre d'un béton armé dosé à 350 kg de ciment par m3. Coffrage à parements courants. Sections suivant calculs et taux de travail c

## **2.3 Structures**

### **2.3.1 - Dallage sur terre plein**

Mise à niveau des plates-formes, compris couche anti-contaminant. Remplissage des fouilles le long des fondations en pierre cassée 0/40 (côté intérieur). Hérissure de pierre cassée, cylindré sur l'ensemble de la construction, y compris remplissage des fouilles le long des fondations. Fermeture en sable sec. Film d'étanchéité à joints soudés. Dallage en béton armé, compris recoupements complémentaires. . Dallage livré au lot revêtement scellé à la cote – 0.15 m.

### **2.3.2 - Soubassements**

Mise en œuvre de parpaings alvéolés semi pleins. Chaînage Horizontal bas et haut. Raidisseurs verticaux.

Application de deux couches de produit bitumineux du type IGOL ou équivalent, sur la face extérieure des Murs de soubassement, (parties en contact avec les terres)

Arase étanche - Par chape de ciment laitier dosé à 500kg/m3 de sable, avec incorporation d'un hydrofuge mis en œuvre suivant les prescriptions du fabricant , de 2 cm d'épaisseur.

### **2.3.3 - Réseaux**

#### **LIMITE DE PRESTATION**

Toutes les canalisations sous dallage sont dues par le lot maçonnerie jusqu'à un mètre en extérieur du nu de la façade, depuis le sol fini des dallages jusqu'aux regards . Depuis le sol fini des dallages sur terre-plein jusqu'au réseau. Les canalisations en élévation sont dues par le lot PLOMBERIE - SANITAIRE. Les pentes nécessaires seront obtenues par réglage des suspentes de support. L'entrepreneur du présent lot devra prendre en compte la réalisation des tranchées extérieures compris passage des fourreaux et canalisations nécessaire permettant les différents raccordements aux réseaux existants. L'ensemble des linéaires des canalisations et fourreaux sont données à titre indicatif n'ayant pas à ce jour le plan des réseaux existants. Un métré contradictoire sera réalisé avant la réalisation des travaux.

Sur la reprise des réseaux existants et ou modification des réseaux suivant projet et mise en attente pour lots techniques pour raccordement et prolongement :

- Eaux Usées
- Eaux vannes
- Electricité
- Courant faible
- chauffage central
- Arrivée eau

### **2.3.3 - Murs et poteaux**

Mise en œuvre de poteaux de dimensions 20x20 sur l'ensemble des niveaux pour supportage des toitures

Mur en briques isolantes ep. 20 cm d'une résistance mécanique  $R > 1,0 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$  Minimum exigé - comprenant Chaînage Horizontal bas et haut. Raidisseurs verticaux y compris raidisseur verticaux au droit des baies vitrées

Dressement des tableaux

Pose de coffres TITAN pour volet roulant fourni par le lot Menuiserie Extérieure suivant dimensions baies

Appuis préfabriqués béton finition à peindre destiné à recevoir les menuiserie extérieures fournie par le lot menuiserie extérieure

Seuils en béton compris glacis ciment, arêtes arrondies au fer, réalise suivant plan de détail remis par le menuisier.

### **2.3.4 - Chape sur Isolant**

- Les tolérances des ouvrages devant recevoir des menuiseries sont définies dans le D.T.U. 36.5.

- Ces tolérances doivent s'appliquer outre pour les menuiseries métalliques, à toutes les menuiseries et dérivés quel que soit leur matériau de fabrication.

- Ces tolérances s'appliquent aussi bien aux maçonneries neuves, qu'aux maçonneries existantes destinées à recevoir des menuiseries.

- A la charge du présent lot, toutes prestations complémentaires de raccords, modifications et reprises pour satisfaire à ces exigences.

Fourniture et pose d'un isolant thermique sous chape de type TMS TF SI 80mm ( $R_d=3,7 \text{ m}^2.K/W$ )

Mise en œuvre d'une chape liquide ciment dosée conformément à l'avis technique, moyenne d'épaisseur 5cm, comprenant l'installation des trépieds et la prise des niveaux sur dalle béton avec fourniture et pose polyane et d'une bande périphérique - La chape devra être lissée pouvant permettre de réceptionner un sol souple en pose collée sans ragréage complémentaire

#### **2.4 - Démolition et Divers**

Seuils en béton compris glacis ciment, arêtes arrondies au fer, réalisés suivant plan de détail remis par le menuisier.

Création d'une baie sur mur - Cf. détail étude structure pour dimensionnement et reprise structure

Création d'une baie sur mur - Cf. détail étude structure pour dimensionnement et reprise structure

Fourniture et pose de parements brique dito existant, pose collé



**CREALIS Architecture**  
Fabrique 21  
120 avenue du Port  
78955 CARRIERES SOUS POISSY  
Tel : 01.81.76.00.36  
contact@crealis.biz  
www.crealis.biz

## **LOT 03 - CHARPENTE COUVERTURE**

Les travaux du présent lot comprennent : la fourniture, la pose, le scellement et les calfeutrements de tous les ouvrages de charpente, couverture, sous toiture

Ils comprennent en particulier :

\* Les études, dessins d'exécution et de détails de fixations et d'assemblages à soumettre au Maître d'Œuvre et à l'entreprise de gros œuvre pour les réservations.

\* La fabrication, le transport, le stockage, la mise en œuvre et la fixation de tous les ouvrages.

\* Le traitement des aciers avec remise du certificat de garantie.

\* L'implantation des ouvrages et le tracé des trous de scellement.

Documents à respecter

La qualité des matériaux et l'exécution des ouvrages seront conformes aux D.T.U. n° 30, n° 40.2, 43, n° 40.22, 40.23, aux règles N.V, annexes et additifs aux règles C.P.B, aux normes et recommandations professionnelles et prescriptions des fabricants.

### **3.1- Charpente**

Modification de la charpente existante pour permettre de recevoir l'extension et de respecter toutes les normes en vigueur notamment les ren d'étanchéités, y compris dépose de la gouttière et de la descente existante - Le ruissellement des eaux de pluies se fera sur la toiture plate - S nécessité, un complément de tuile dito existante sera à la charge du présent lot

Fourniture et pose d'une charpente en lamellé-collé type épicea ou équivalent, traité classe 2 comprenant :

- Etudes et plans d'exécution
- Poutres principales posées sur poteaux béton LC 115\*396
- Poutres secondaires BM 100\*300 et BM 65\*165 posées sur poutres principales
- Contreventements
- Ensemble des ferrures et de la quincaillerie galvanisées

Réalisé suivant les règles de l'art , normes et DTU en vigueur.

Pendant la durée des travaux, mise en place de sécurités adéquates en respect des normes en vigueur tel que :

- Filets en sous face de couverture Ou plus value de pose du bac par harnais de sécurité.
- Cochet de sécurité galvanisé, fixé en périphérie de couverture pour mise en place des potelets (espacement 1,50 ml )
- Sécurité en périphérie de couverture avec mise place d'un filet ( hauteur 1,00 m ) fixé sur les potelets

### **3.2- Couverture - Etanchéité**

fourniture et pose d'un pare vapeur autocollant, Difustop 3000-K (valeur Sd>1500m)

Fourniture et pose d'une isolation sur dalle de compression par : polyuréthane, isolation de type Efigreen acier de chez Efisol ou équivalent ép (2x80) R=6,90 , fixation suivant avis technique. (cf. étude thermique)

Fourniture et pose d'une étanchéité par membrane PVC 1,2 mm, fixation mécanique selon avis technique. Comprenant les relevés d'étanchéité jusqu'en haut des acrotères

Fourniture et pose de costière 3 plis en tôle 75/100 galvanisée, support des relevés d'étanchéité.

Fourniture et pose d'une coiffe sur mur , finition zinc naturel, pose sur pattes façonnage dito existant

Réalisation d'évacuation d'eau pluviale de type boîte à eaux en zinc

Réalisation de trop plein diamètre 40mm

Fourniture et pose d'un chapeau de ventilation à grille finition zinc quartz

Descente eau pluviale en zinc naturel partant du chéneau à l'arrivée à +0,00 du sol naturel dans le regard béton mis en place par le lot 02  
L'ensemble devra comporter raccords, colliers et divers matériel suivant nécessité  
Le diamètre sera à calculer suivant DTU

### **3.2- Divers**

Réservation en toiture, diamètre 200 mm , compris raccord d'étanchéité.  
(sorties de ventilation de chutes et VMC)

Dépose soignée de l'auvent (garage à vélos) pour repose et modification suivant nouveau plan et comprenant la fourniture de complément de  
dito existant suivant nécessité - en coordination avec le lot Démolition



**CREALIS Architecture**  
Fabrique 21  
120 avenue du Port  
78955 CARRIERES SOUS POISSY  
Tel : 01.81.76.00.36  
contact@crealis.biz  
www.crealis.biz

## **LOT 04 - REVETEMENT EXTERIEUR - ENDUIT**

### 1 - GENERALITES

Le présent lot devra avoir pris connaissance de toutes les conditions physique relatives aux lieux des travaux, aux accès et aux abords des bâtiments. Il sera tenu d'apprécier exactement toutes les conditions d'exécution des ouvrages et s'être totalement rendu compte de leur importance et de leur particularité.

### 2 - PREPARATION

#### 2.1 - ECHAFAUDAGE

L'entreprise aura à sa charge la fourniture et pose de tous les échafaudages et de tous les moyens de sécurité nécessaire pour le bon déroulement des travaux.

#### PLUS PRECISEMENT :

Pour l'ensemble des travaux, sont à prévoir :

\*Echafaudages sur pied conformes aux règles de sécurité en vigueur comportant toutes les protections réglementaires, platelages, filets, signalisations et autres,

\*Adaptation et entretien de cet échafaudage selon les besoins du chantier, dépose et réutilisation.

#### 2.2 - PREPARATION DU SUPPORT

L'entreprise sera tenue de vérifier l'état du support, qu'il soit sec, sain, cohérent et propre à l'application.

Avant la réalisation des travaux, l'entrepreneur aura à sa charge la protection de toutes les menuiseries et de toutes les parties attenantes ou à proximité de l'ouvrage.

Réalisation d'un enduit monocouche de marque WEBER ou équivalent, enduit d'imperméabilisation et de décoration des parois verticales e semi allégé, grain fin, finition gratté fin

Mise en œuvre suivant préconisations techniques du fabricant, compris armatures de renfort et gobetis d'accrochage en fonction des besoin

Mise en œuvre de renforts d'angles saillants



**CREALIS Architecture**  
Fabrique 21  
120 avenue du Port  
78955 CARRIERES SOUS POISSY  
Tel : 01.81.76.00.36  
contact@crealis.biz  
www.crealis.biz

## **LOT 06 - MENUISERIE EXTERIEURE**

Toutes les menuiseries extérieures devront pouvoir justifier d'un classement tel que défini par les D.T.U. 36.1 / 37.1 (Norme FD P 20-201) de: - perméabilité à l'air (A\*3), d'étanchéité à l'eau (E\*1A à E\*9A et E\*1B à E\*7B) de résistance au vent (V\*A2, à V\* A5, ainsi que V\*C2 et V\*C3),

- Classement de perméabilité à l'air minimum suivant étude thermique: A\*3
  - Un certificat attestant de ces classements devra être produit pour chaque type de menuiserie.
  - Tous les dispositifs d'étanchéité complémentaires à l'air, à l'eau et au vent entre les menuiseries et les ouvrages de façades, sont dus par le titulaire du présent lot.
- et notamment pour les sujétions de raccordement avec les pare-pluie des façades à ossatures bois.

### a Classement acoustique

- Les performances acoustiques des menuiseries extérieures seront conformes à la réglementation, notamment pour les locaux recevant des salles d'enseignement de la musique.
- Un certificat attestant de ces classements devra être produit pour chaque type de menuiserie.

### b Isolation thermique

- Conformément aux prescriptions du BET ICOFLUIDES, jointes au dossier, les menuiseries extérieures devront offrir une performance thermique au moins égale aux exigences suivantes:  $U_g \leq 1.1 \text{ W/m}^2\cdot\text{K}$  ( Ensemble menuiserie+ vitrage =  $U_w \leq 1.5 \text{ W/m}^2\cdot\text{C}$ ).

### **5.1- Fenêtre - porte fenêtre -**

L'ensemble des fenêtre et porte-fenêtres seront posées en montage en neuf  
Le dressement des tableaux est à la charge du lot MACONNERIE

Fourniture et pose de fenêtre aluminium laquée RAL 9001

Fenêtre isolante  $U_w=1,5\text{W/m}^2\cdot\text{K}$  minimum.

Vitrage extérieur anti effraction

Double rupture pont thermique sur dormant et ouvrant

Comprenant tapée pour isolant épaisseur 14 cm

Ouvrant en oscillo-battant - Pose sur maçonnerie

Dimensions 130cm x 140 cm

Fourniture et pose de fenêtre aluminium laquée RAL 9001

Fenêtre isolante  $U_w=1,5\text{W/m}^2\cdot\text{K}$  minimum.

Double rupture pont thermique sur dormant et ouvrant

Comprenant tapée pour isolant épaisseur 14 cm

Ouvrant en oscillo-battant - Pose sur maçonnerie

Dimensions 45cm x 60 cm

Fourniture et pose de porte fenêtre double aluminium laquée RAL 9001

Fenêtre isolante  $U_w=1,5\text{W/m}^2\cdot\text{K}$  minimum.

Vitrage extérieur anti effraction

Double rupture pont thermique sur dormant et ouvrant

Comprenant tapée pour isolant épaisseur 14 cm

Seuil PMR - Pose sur maçonnerie

Crémone pompier - Serrure avec canon européen avec un jeu de 6 clés sur carte de propriété

Vantail principal de 90 cm de passage libre

Ferme porte réglable

Dimensions 180cm x 230 cm

Fourniture et pose de porte fenêtre aluminium laquée RAL 9001  
Fenêtre isolante  $U_w=1,5W/m^2.K$  minimum.  
Vitrage extérieur anti éfraction  
Double rupture pont thermique sur dormant et ouvrant  
Comprenant tapée pour isolant épaisseur 14 cm  
Seuil PMR - Pose sur maçonnerie  
Serrure avec canon européen avec un jeu de 6 clés sur carte de propriété  
Dimensions 100cm x 230 cm

Fourniture et pose de volet roulant aluminium RAL9001 motorisé tablier en aluminium laqué RAL 9001 - Manoeuvre par télécommande  
Dimensions 130cm x 140 cm

Fourniture et pose de volet roulant aluminium RAL9001 motorisé tablier en aluminium laqué RAL 9001 - Manoeuvre par télécommande  
Dimensions 100cm x 215 cm

#### 5.2- Appui de fenêtre

Fourniture et pose de pièce d'appui de fenêtre en tôle d'aluminium laquée RAL 9001 suivant plans et élévations



**CREALIS Architecture**  
Fabrique 21  
120 avenue du Port  
78955 CARRIERES SOUS POISSY  
Tel : 01.81.76.00.36  
contact@crealis.biz  
www.crealis.biz

## **LOT 07 - PLATRIERIE DOUBLAGE**

RECOMMANDATIONS ETUDE THERMIQUE A SUIVRE SELON FICHE AUTO CONTROLE CONFORMITE RT 2012 ICOFLUIDE  
Fourniture et pose de cloisons sèches type placostyl selon prescriptions du fabricant, en doublage et distribution y compris toutes sujétions de retours, encoffrements de chutes avec isolants phoniques, etc...

### GENERALITES

#### 1.1 CONSISTANCE DES TRAVAUX

- Les travaux faisant l'objet du présent lot comprennent tous les ouvrages énumérés au présent C.C.T.P..
- Ces ouvrages seront exécutés suivant les prescriptions du présent C.C.T.P., de son annexe ci-jointe "Prescriptions communes à tous les lots", et de la série des plans du dossier. Ils comprennent tous les ouvrages annexes et prestations nécessaires au complet et parfait achèvement des travaux.
- L'entrepreneur devra fournir ses installations complètes, et tous les travaux devront être exécutés selon les règles de l'Art.
- La nature des travaux faisant l'objet de la présente consultation est définie dans "Les prescriptions communes à tous les lots".

#### 1.2 DOCUMENTS TECHNIQUES GENERAUX

- Outre les prescriptions techniques particulières, contenues dans le présent C.C.T.P., les ouvrages à exécuter seront conformes à la réglementation en vigueur, notamment aux Documents Techniques Unifiés (D.T.U.), et aux Normes Françaises (N.F.) en vigueur à la date de signature du Marché.

### **7.1- Doublages / Cloisonnements**

Réalisation de cloisons placoplâtre 72/48, parement en plaque BA13 :

- Plaque de plâtre BA13 Normal
- Compris bandes de calicots et enduits colle en 2 passes (support réceptionner par le lot Peinture)

Réalisation de doublage demistil de type OPTIMA, parement en plaque BA13 - ossature métallique - Isolant laine de verre de type GR32 E

- Plaque de plâtre BA13 Normal
- Compris bandes de calicots et enduits colle en 2 passes (support réceptionner par le lot Peinture)

- Plus value pour Plaque de plâtre BA13 Hydrofuge

Réalisation de doublage parement en plaque BA13 pose collée :

- Plaque de plâtre BA13 Normal
- Compris bandes de calicots et enduits colle en 2 passes (support réceptionner par le lot Peinture)

### **7.3 - DIVERS**

Habillage descente EU/EV - Coffrage BA13

Fourniture et pose de renfort en plaque de contreplaqué au droit des appareils sanitaires - Lave main et

Fourniture et pose de trappe bois à peindre pour pose horizontaledimensions 120cm\*120cm

Fourniture et pose de trappe métallique laquée blanc pour pose horizontaledimensions 40cm\*40cm

Réalisation d'un coffrage pour intégration de la gaine air neuf réalisée

## **7.2 -Faux-plafond BA13**

Réalisation d'un faux plafond en BA13 sur ossature

- Compris bandes de calicots et enduits colle en 2 passes (support réceptionner par le lot Peinture)

Pour les pièces humides, il sera mis en œuvre des plaques BA13 hydrofuge conforme aux exigences du DTU.



**CREALIS Architecture**  
Fabrique 21  
120 avenue du Port  
78955 CARRIERES SOUS POISSY  
Tel : 01.81.76.00.36  
contact@crealis.biz  
www.crealis.biz

## **LOT 08 - MENUISERIE INTERIEURE**

### **1 - GENERALITES**

Les travaux du présent lot comprennent l'ensemble des ouvrages de menuiserie en bois suivant plans et détails architecte.

L'entrepreneur doit prévoir la fourniture, la pose le ferrage, le réglage ainsi que les couvre-joints et butoirs de portes et toutes sujétions à la complète et parfaite réalisation des travaux.

La qualité des matériaux et l'exécution des ouvrages seront conformes aux DTU 36.1, 37.1, aux cahiers des charges du CERFF, cahiers et agréments du CTB, aux normes françaises et spécifications techniques des fabricants.

L'entrepreneur présentera les études, dessins d'exécution et de détails, les maquettes et échantillons. Toutes les pièces de quincaillerie devront provenir des marques ayant adopté les normes de l'AFNOR et porteront l'estampille SNFQ. Elles devront être livrées peintes à l'antirouille, cuites au four, et feront l'objet de l'agrément de l'architecte. Tous les cadres et huisseries en bois dur à peindre y compris rainures pour tubes électriques, feuillures pour cloisons et ferrage à chants droits.

Larges couvre-joints selon détail architecte 40 mm x 15 mm.

Les pieds des cadres et huisseries scellés sur les dalles brutes. Tous les bois, avant mise en œuvre, auront été imprégnés sur toutes leurs faces, d'un produit fongicide, insecticide et hydrofuge. Les arêtes seront vives et aucun éclat ne sera toléré.

L'ensemble des menuiseries intérieures sera monté sur précadre sapin, posé par l'entrepreneur de gros œuvre.

L'entrepreneur devra vérifier et accepter les tracés des cloisons qui seront réalisés par le lot cloisons. La pose des huisseries sera assurée par le Lot Cloisons.

L'entrepreneur du présent lot aura à sa charge la fourniture et la distribution de toutes les huisseries.

### **8.1 - Blocs Portes**

Fourniture et pose de blocs portes à la française - Mise en place par le lot cloisonneur;

- BP Isoplane 204x83 cm, bati à recouvrement, vantail alvéolaire prêt à peindre, penne dormant 1/2 tour, Béquillage référence SLIM de chez VACHETTE - compris butée de porte en aluminium

- BP Isoplane 204x73 cm, bati à recouvrement, vantail alvéolaire prêt à peindre, penne dormant 1/2 tour, Béquillage référence SLIM de chez VACHETTE - compris butée de porte en aluminium

- BP Isoplane double 204x140 cm, bati à recouvrement, vantail alvéolaire prêt à peindre, penne dormant 1/2 tour, Béquillage référence SI chez VACHETTE - Sans serrure - compris butée de porte en aluminium

### **8.3 - Plinthes**

Fourniture et pose de plinthes en sapin petits nœuds, L=100 mm, à bords DROITS

### **8.4 - Divers**

Fourniture et pose de plans de travail stratifié blanc avec bord arrondi posés sur tasseaux et pieds finition blanc

1 colonne pour penderie

1 colonne avec tiroirs

Fourniture et pose de bi-patères pour manteaux en métal laqué ton à définir (20 patères)

Fourniture et pose d'un châssis bois peint ton blanc avec vitrage feuilleté 44/2

Dimensions : 140 x 100 cm

Fourniture et pose de signalétique

Fourniture et pose d'une trappe fermant à clef en bois peint (finition au lot peinture)

Fourniture et pose de tablette bois d'essence hêtre finition vernis

Fourniture et pose d'armoires de rangements en panneaux mélaminés blanc composé de :

- Caisson sur pieds réglables

- portes avec poignées fixe et canons avec 3 clés

- Tablettes sur taquets métalliques (quantité 6 tablettes)

Dimensions : L 100 x 50 x 210 cm

Fourniture et pose d'un tableau blanc doté de 5 faces inscriptibles en acier émaillé blanc

Aimanté et effaçable à sec

Dimensions : L 120 x 400 cm



**CREALIS Architecture**  
Fabrique 21  
120 avenue du Port  
78955 CARRIÈRES SOUS POISSY  
Tel : 01.81.76.00.36  
contact@crealis.biz  
www.crealis.biz

## **LOT 9 - PEINTURE**

### 1 - GENERALITES

Les travaux faisant l'objet du présent lot comprennent la fourniture et la mise en œuvre de tous les produits, matériaux et échafaudages nécessaires à la préparation des fonds et à la finition parfaite du travail pour l'ensemble des ouvrages de peinture.

Sont compris dans le présent lot :

- \* les raccords de peinture sur les menuiseries après exécution des jeux éventuels,
- \* les raccords de peinture sur les canalisations de chauffage et plomberie après essais lors de la mise en service.

La protection des surfaces qui pourraient être tâchées ou détériorées ainsi que les ouvrages et matériaux des autres corps d'états (appareillage électrique, sanitaires, etc...).

Le nettoyage des locaux pour permettre la mise en service.

La qualité des matériaux ou des fournitures et l'exécution des ouvrages seront conformes aux DTU n° 39.4, n° 59.1 et n° 30 à 33 aux indications du R.E.E.F., aux cahiers du CSTB, aux normes françaises et aux recommandations et directives des avis techniques des fabricants.

Avant d'entreprendre ses travaux, l'adjudicataire devra réceptionner les supports en présence des lots gros œuvre, cloisons, menuiseries, faux plafonds, serrurerie, et faire constater les défauts des subjectiles.

Toutes exécutions n'ayant pas entraîné de remarque préalable de l'entrepreneur du présent lot auprès de la surveillance du chantier signifiera l'acceptation des supports et de ce fait, il devra reprendre les travaux de peinture après réfection des défauts des subjectiles.

L'entrepreneur devra faire en temps utile, toutes réserves concernant la qualité des huiles employées pour le décoffrage. En cas de défauts constatés, au moment d'appliquer les peintures, l'entrepreneur prendra toutes les précautions nécessaires pour y remédier.

Les travaux seront exécutés conformément aux stipulations du D.T.U. n° 59.1 et aux règles de l'art.

Outre les spécifications du DTU, il sera précisé que :

- \* Les travaux de peinture extérieure et intérieure qui auraient eu à souffrir du comportement atmosphérique pendant l'exécution ou le séchage, seront refusés et l'entrepreneur du présent lot en devra la réfection sans indemnité.
- \* Si les couches dues ne couvraient pas parfaitement les surfaces peintes et ne dissimuleraient pas complètement les rebouchages, il serait donné sans indemnité, une couche supplémentaire.

Toutes les teintes seront définies par l'architecte, cette clause n'entraîne pas de supplément sur les prix qu'elles que soient les teintes.

L'entreprise a à sa charge, tous les rechargements en décaissant.

L'entrepreneur devra présenter à ses frais et suivant les indications de l'architecte, un nombre suffisant d'échantillons pour permettre d'apprécier les teintes définitives.

Le ton des surfaces témoins devra être identique à celui des échantillons. Il y aura autant de surfaces témoins à réaliser que de groupes de travaux différents, de produits utilisés, de matériaux à couvrir.

En fin de chantier, l'entrepreneur devra le nettoyage des vitrages, des appareils sanitaires, de la quincaillerie, des menuiseries, des appareils électriques, des revêtements de sols, des faïences et des plinthes

### **Préparations des murs et plafonds**

Les travaux de préparation des fonds comprendra :

- Brossage, Epoussetage
- Egrenage
- Couche d'impression en phase solvant
- Rebouchage
- Révision à l'enduit des joints de plaques de plâtre à face cartonnée
- Ponçage
- Enduit mixte repassé en phase solvant

### **Mise en peinture sur murs et plafonds**

Type de peinture acrylique lessivable, finition A et aspect velours.

Toutes pièces

### **Peinture sur boiseries**

Les travaux de préparation des fonds comprendra :

- Brossage, Epoussetage
- Lavage des faces prépeintes
- Couche d'impression en phase solvant sur les bois non prépeints
- Rebouchage puis ponçage
- Enduit repassé en phase solvant sur les bois non prépeints

- Enduit repasse en prise suivant sur les bois non peints

Nouvelle classe - salle polyvalente et entrée - Portes pour les sanitaires



**CREALIS Architecture**  
Fabrique 21  
120 avenue du Port  
78955 CARRIERES SOUS POISSY  
Tel : 01.81.76.00.36  
contact@crealis.biz  
www.crealis.biz

## **LOT 10 - CARRELAGE - REVETEMENT MURAL**

### 1 - GENERALITE

Les travaux seront réalisés conformément aux normes, règlements, D.T.U. en vigueur, et en particulier :

\* Les D.T.U. 52.1 - 55

\* Les Cahiers du C.S.T.B. 255.4 - 255.5 - 2234 - 2235 - 1905 - 1928 - 2183 - 2478 - 2435 liste UPEC 2 - 2841

L'énumération des documents ci-dessus n'est pas limitative, l'entrepreneur devra se référer à tous les textes, lois, décrets afférents à sa spécialité.

### 2 - POSE COLLEE

Sauf restrictions du présent C.C.T.P. : utilisation de mortier colle ou ciment colle prêts à l'emploi, compatibles avec la nature du support, agréés par le C.S.T.B, compris toute préparation du support existant; l'ensemble du type Weber Broutin ou produit équivalent approuvé.

\* Sur support plâtre ou plaques de plâtre : mortier colle hydrofugé du type Fermafix,

\* Sur support ciment : mortier colle hydrofugé du type Fermaflex,

### 3 - RECEPTION DES SUPPORTS

L'Entrepreneur vérifiera les supports, les repères de référence dans les tolérances demandées (niveaux, nus, axes, calepinages..), ainsi que l'état de surface des parements.

### 4 - JOINTS DE RUPTURE - JOINTS SOUPLES

Sauf spécifications du présent CCTP, sont à prévoir par le titulaire du présent lot :

\* Mastic silicone, 1ère catégorie, sur fond de joint, au pourtour de tous les sols carrelés, socles, murs, canalisations, ainsi que sous les revêtements muraux en contact avec le sol,

\* Joints alu de ton assorti aux revêtements à prévoir tous les 25 m2 en parties courantes, type Ets Esope ou équivalent approuvé et tous les 8 ml de long dans les circulations, l'ensemble du type Esodal DS ou équivalent pour les revêtements à sceller

couleurs des joints à valider avec MO

### 5 - DECOUPES - RACCORDS

Les revêtements seront posés parfaitement jointifs. Toutes les découpes et raccords au droit des matériaux de nature différente devront être soigneusement exécutées, avant et après l'intervention des autres corps d'état.

### 6 - CALEPINS D'APPAREILS

Les calepins d'appareils seront établis par l'Entrepreneur, selon les directives du Maître de l'Ouvrage.

### 7 - NIVEAU ET ETAT DES SUPPORTS

L'entrepreneur devra reconnaître tous les supports nécessaires à l'exécution de ses travaux. Il devra préciser à l'entreprise de gros-œuvre, et en temps utile, les épaisseurs à réserver, tant au sol que sur les murs, nécessaires à la pose de ses matériaux et à l'exécution des pentes éventuelles.

Faute de l'application de cette prescription, il devra les piochements ou les recharges afin de respecter les niveaux finis.

L'entrepreneur devra réceptionner ces supports contradictoirement et signaler à l'Architecte les défauts susceptibles de nuire à la bonne qualité et à la planimétrie de ses ouvrages. Le fait d'avoir commencé ses travaux vaudra acceptation des supports

### 8 - NETTOYAGE

Les ouvrages devront être livrés en parfait état de propreté et exempts de toutes salissures, traces de colle ou de produits préjudiciables à l'aspect final du revêtement.

Le nettoyage interviendra en fin de chantier avec suppression de toutes les tâches, salissures, voiles de ciment avec utilisation de décapant Desvres ou produit équivalent approuvé - si nécessaire.

### 11.2 - Faïence murale

Fourniture et pose de faïence murale sur une hauteur de 1m50 de format 20\*20

- Pose au mortier colle bénéficiant d'un Avis technique (A.T.).

- Jointoiment au coulis de ciment blanc ou coloré.

- Profils spéciaux en aluminium laqué aux angles saillants verticaux et horizontaux.

- Joint mastic 1ere Catégorie entre appareils sanitaires et faïences murales.

- Joint acrylique à la pompe entre faïence et revêtement de sol.

## **9.2 - Carrelage**

Fourniture et pose de carrelage 45\*45 cm - Pose collée au mortier colle. Mortier colle bénéficiant d'un Avis Technique pour cet usage (A.T. à produire).

- Exécution des revêtements après pose des cloisons divisaires.
- Pose à joints réduits, jointés au coulis de ciment et sable, suivant calepinage du Maître d'Oeuvre.
- joint compris - Référence à confirmer
- Classement U.P.E.C.minimum: U3 P2 E3 C2.

Fourniture et pose de plinthes coordonnées aux carrelages - pose collée

- Plinthes de 5 cm de hauteur x la longueur des carreaux, de même caractéristiques que les sols, en périphérie de toutes les pièces à l'exception des parties faïencées.
- Mise en oeuvre suivant alignement des joints du carrelage.



**CREALIS Architecture**  
Fabrique 21  
120 avenue du Port  
78955 CARRIERES SOUS POISSY  
Tel : 01.81.76.00.36  
contact@crealis.biz  
www.crealis.biz

## **LOT 11 - REVETEMENT DE SOLS SOUPLES**

### **1 - GENERALITE**

Les travaux seront réalisés conformément aux normes, règlements, D.T.U. en vigueur, et en particulier :

\* Les D.T.U. 51.11 et 53.2

### **2 - POSE COLLEE**

Sauf restrictions du présent C.C.T.P : utilisation de colle ou produit équivalent approuvé.

### **3 - POSE FLOTTANTE**

Sauf restrictions du présent C.C.T.P : utilisation d'une sous couche ou produit équivalent approuvé.

### **4 - RECEPTION DES SUPPORTS**

L'Entrepreneur vérifiera les supports, les repères de référence dans les tolérances demandées (niveaux, nus, axes, calepinages..), ainsi que l'état de surface des parements.

### **5 - DECOUPES - RACCORDS**

Les revêtements seront posés parfaitement jointifs. Toutes les découpes et raccords au droit des matériaux de nature différente devront être soigneusement exécutées, avant et après l'intervention des autres corps d'état.

### **6 - CALEPINS D'APPAREILS**

Les calepins d'appareils seront établis par l'Entrepreneur, selon les directives du Maître de l'Ouvrage.

### **7 - NIVEAU ET ETAT DES SUPPORTS**

L'entrepreneur devra reconnaître tous les supports nécessaires à l'exécution de ses travaux. Il devra préciser à l'entreprise de gros-œuvre, et en temps utile, les épaisseurs à réserver, tant au sol que sur les murs, nécessaires à la pose de ses matériaux et à l'exécution des pentes éventuelles.

Faute de l'application de cette prescription, il devra les piochements ou les recharges afin de respecter les niveaux finis.

L'entrepreneur devra réceptionner ces supports contradictoirement et signaler à l'Architecte les défauts susceptibles de nuire à la bonne qualité et à la planimétrie de ses ouvrages. Le fait d'avoir commencé ses travaux vaudra acceptation des supports

### **8 - NETTOYAGE**

Les ouvrages devront être livrés en parfait état de propreté et exempts de toutes salissures, traces de colle ou de produits préjudiciables à l'aspect final du revêtement.

Le nettoyage interviendra en fin de chantier avec suppression de toutes les tâches, salissures, voiles de ciment avec utilisation de décapant Desvres ou produit équivalent approuvé - si nécessaire.

### **12.1 - Préparation support**

Fourniture et mise en œuvre d'un ragréage de type P3 auto lissant, compris primaire d'accrochage et ponçage.

Les sols devront être plans et de niveau, sur l'ensemble de la surface concernée, avant la pose du nouveau revêtement.

### **12.2 - Revêtement PVC en lès**

Fourniture et pose collée d'un revêtement PVC en dalles de type INSPIRATION de chez TARKETT ou similaire, collage par thermosoudure, Classement U4P3 minimum, compris toutes sujétions de finitions. Motif et coloris au choix du maître d'œuvre dans la gamme complète du fab



**CREALIS Architecture**  
Fabrique 21  
120 avenue du Port  
78955 CARRIERES SOUS POISSY  
Tel : 01.81.76.00.36  
contact@crealis.biz  
www.crealis.biz

## **LOT 12 - ELECTRICITE COURANT FAIBLE**

Nota  
NOTA

A partir du 15 novembre 2006, conformément au décret n° 2005-829, certains produits électriques ou électroniques donnent lieu à la facturation d'écoparticipation en complément du prix de vente. Cette écoparticipation doit être obligatoirement refacturée sans marge au consommateur final.

### **GENERALITES**

Les travaux décrits s'entendent partir depuis l'arrivée de comptage dans les locaux.

L'entreprise titulaire du présent lot aura à sa charge la mise en marche de l'ensemble des appareils fournis et posés à ce lot et les essais, tests et vérification de l'ensemble des travaux décrits.

Les demandes d'ouverture et pose de compteur et les raccordements sur le réseau de la ville sont à la charge du maître de l'ouvrage.

Les demandes d'ouverture de ligne téléphone, la fourniture et pose de la réglette France Télécoms et les raccordements sur le réseau de la ville sont à la charge du maître de l'ouvrage.

Les besoins en électricité sont supposés ne pas être supérieurs à la puissance délivrée pour un tarif bleu.

Le branchement sur la centrale téléphonique devra être assuré par la société de téléphonie du client, cette prestation n'est pas incluse dans la proposition. Tout ce qui concerne les branchements et déconnexions sont à la charge de votre informaticien (non prévu au chiffrage). Les équipements seront de type Mosaïc de chez LEGRAND ou équivalent.

Le certificat de conformité sera demandé par l'entreprise au bureau de contrôle défini par le maître de l'ouvrage ou à défaut par celui de son client. L'entrepreneur devra communiquer au bureau de contrôle les plans de câblage et de l'installation unifilaire, les démarches du CONSUEL et la transmission après accord des formulaires à EDF.

### **13.1 - Branchement Provisoire de chantier**

Fourniture et pose d'un d'alimentation pour cabane de chantier et vers coffret de chantier avec gaine de protection TPC rouge

Fourniture et pose d'un tableau de chantier et d'un éclairage de chantier pour l'ensemble des entreprises pendant toute la durée du chantier et l'ensemble de la zone des travaux

### **13.2 - Réalisation d'un nouveau réseau électrique aux normes en vigueur**

Vérification de la terre existante et modification suivant nécessité et mise à la terre des masses métalliques de la construction, réalisations de équipotentielles principales et les liaisons équipotentielles des canalisations

Réutilisation et modification d'un tableau électrique comprenant disjoncteurs magnéto-thermiques et interrupteurs différentiels nécessaire pour la création d'une nouvelle salle de classe et du réaménagement de la salle polyvalente, etc ...

Prévoir les taxes d'aménagement et frais de raccordement auprès des concessionnaires

### **13.3 - Tableau de communication**

Fourniture et pose d'un tableau de communication VDI 2R-26M+PL GRADE 3 TV de marque HAGER ou équivalent

### **13.4 - Réalisation des réseaux d'éclairage comprenant interrupteurs et douilles pour les points lumineux en plafond suivant plans Passage des câbles en encastré :**

Implantation suivant dossier de plan cf. joint

### **13.5 - Réalisation des réseaux informatique Cat. 6 Passage des câbles en encastré)**

Implantation suivant dossier de plan cf. joint

### **13.6 - Réalisation des alimentations spécifiques**

#### **Passage des câbles en encastré ou sous goulotte électrique dans les plinthes MDF, à savoir**

Implantation suivant dossier de plan cf. joint

### **13.7 - Fourniture et pose d'une sonnette**

Fourniture et pose et raccordement d'une sonnette

Pose en façade au droit de l'entrée principale

### **13.8 - Blocs secours**

Fourniture et pose de bloc autonome de sécurité à LEDde classe IP43 de type SATI connecté ou similaire - Pose en drapeau ou mural

Fourniture et pose d'une télécommande BAES multifonction RF

### **13.9 - Alarme incendie**

Dépose et repose du déclencheur manuel suivant nouvelle implantation

Fourniture et pose du flash lumineux suivant la nouvelle implantation

Dépose et repose du flash lumineux suivant la nouvelle implantation

Vérification d'un bon fonctionnement de l'ensemble des appareils



**CREALIS Architecture**  
Fabrique 21  
120 avenue du Port  
78955 CARRIERES SOUS POISSY  
Tel : 01.81.76.00.36  
contact@crealis.biz  
www.crealis.biz

## **LOT 13 - VENTILATION**

RECOMMANDATIONS ETUDE THERMIQUE A SUIVRE SELON FICHE AUTO CONTROLE CONFORMITE RT 2012 ICOFLUIDE

### **A - GENERALITES**

Les prestations VMC seront réalisées selon les règles en vigueur avec des gaines d'extraction flexibles, rigides, et en tissu de fibre de verre suivant le besoin.

Les gaines passeront en faux plafond, les colonnes dans les coffres techniques.

Nota : Le calcul des débits et un schéma de principe seront joints à l'offre de l'entrepreneur.

Bouches d'extraction auto réglables compris tous accessoires.

Caisson d'extraction centrifuge silencieux en tôle galvanisée avec isolation phonique conforme aux règles standard avec refoulement hors toiture et plancher de support.

Localisation : à définir selon réseau.

Gaines en tôle galvanisée compris supports de fixation.

Raccordement électrique depuis l'attente par le lot électricité.

Elaboration d'une note de calculs des débits d'air par pièces y compris vitesse de sortie à chaque bouche et un contrôle des débits d'air sera la mise en service

Fourniture et pose d'une VMC double flux avec récupération à débit sans régulation

Le kit sera fixé dans les combles et comprenant un réseau de gaines rigide

Le dimensionnement de l'appareil devra être fait suivant la capacité d'accueil de chaque classe de type CIAT ou équivalent

Fourniture et pose d'un réseau de gaines rigide galvanisé classée M0

### **Terminaisons - Bouches d'extraction et de soufflage**

- Fourniture et pose de bouche d'extraction

- Fourniture et pose de bouches d'insufflation - débit à déterminer suivant les besoins déterminés par les notes de calcul

Mise en service de l'installation



**CREALIS Architecture**  
Fabrique 21  
120 avenue du Port  
78955 CARRIERES SOUS POISSY  
Tel : 01.81.76.00.36  
contact@crealis.biz  
www.crealis.biz

## **LOT 14 - PLOMBERIE - CHAUFFAGE**

### 1 - GENERALITES

L'entrepreneur du présent lot devra prendre contact avec tous les adjudicataires des autres lots afin de convenir avec eux des dispositions communes à adopter en ce qui concerne la réalisation de leurs ouvrages respectifs.

L'entrepreneur est tenu de prévoir toutes les protections nécessaires pour éviter que les installations réalisées par un autre corps d'état soient détériorées à la suite de ses interventions.

L'entrepreneur est responsable jusqu'à la réception des ouvrages. Avant la réception, tous les ouvrages seront soigneusement nettoyés pour qu'ils soient prêts à l'utilisation avant la réception. Dans l'étude et l'exécution de son marché, l'entrepreneur doit tenir compte des stipulations, lois, décrets, ordonnances circulaires, normes françaises homologuées par l'AFNOR, documents techniques unifiés, etc... applicables aux travaux décrits dans le présent document et en vigueur à la date de la remise des offres, ainsi qu'aux règles de l'art.

### 2 - GARANTIE

Pendant une durée d'un an à compter de la date de la réception, l'entrepreneur doit garantir l'installation dans les conditions indiquées ci-après. Lorsque la réception n'a pu être prononcée, cette période de garantie se trouve prolongée d'office jusqu'au jour où cette réception est définitivement prononcée. Au titre de la garantie, l'entrepreneur doit la réparation et éventuellement le remplacement (fourniture et pose) gratuit de toute partie défectueuse.

Passé ce délai, le Maître d'Ouvrage peut faire procéder d'office, et aux frais de l'entrepreneur, aux réparations nécessaires sans préjudice des dommages et intérêts qui lui seraient réclamés si le défaut de réparation causait un accident ou un préjudice.

### 3 - ALIMENTATIONS ET ECOULEMENTS

#### Alimentations

Depuis le coffret fourni et posé par le présent lot, compris vanne d'arrêt d'eau après compteur.

Vanne d'arrêt générale, détendeur de pression avec manomètre de contrôle et clapet anti-retour avant le collecteur.

Collecteur de distribution avec départs vers les différents niveaux.

Vannes d'arrêt à chaque départ.

Vannes de vidange sur chaque départ.

Toutes les canalisations d'alimentation en cuivre écroui seront encastrées.

Toutes les tuyauteries aériennes seront protégées avec du calorifugeage type "ARMAFLEX" ou équivalent, les tuyaux posés sur le sol seront protégés avec des gaines type cintro-plast.

#### Ecoulements

Toutes les canalisations d'écoulements en PVC compact classe M1 de sections appropriées compris tés de visite, manchons de dilatation, tés de branchement pour recevoir les petites canalisations. Elles seront dissimulées dans des gaines techniques, des faux plafonds ainsi que dans le vide sanitaire et sous dallage avec raccordement sur les regards du maçon.

Fixations des collecteurs et colonnes avec colliers isophoniques ou des bagues interposées entre le collecteur et le tube.

Tous les appareils seront raccordés individuellement sur l'embranchement des colonnes ou des collecteurs.

### 15.1 - Installations des nouveaux réseaux

Création de nouveaux réseaux pour alimentation et évacuation des appareils

- Réseaux EC/EF compris vanne d'arrêt 1/4 tour par pièce

Tuyauteries de diamètre adaptées et passage en encastré dans les murs et planchers suivant plans

- Réseaux EU/EV

Tuyauteries de diamètre adaptées et passage en encastré dans les murs et planchers

Pour la descente des eaux vannes - La reprise sera à effectuer au niveau de la buanderie au sous-sol

Le Réseau enterré est à la charge du lot VRD

### **15.2 - Appareillage**

L'entreprise titulaire du lot devra fournir toutes les fiches techniques avant toute commande pour validation

Fourniture et pose d'un Pack WC au sol de type ULYSSE de chez PORCHER ou similaire, avec robinet silencieux, mécanisme double-chass réglable À 3/4,5L, sortie horizontale - abattant avec freins

Fourniture et pose d'un Pack urinoir AXIFPLUS de chez PORCHER ou similaire, avec alimentation cachée, siphon en sortie verticale

Fourniture et pose de séparateur d'urinoir en céramique de chez PORCHER ou similaire

Fourniture et pose de lavabo collectif référence CONTOUR 21 de chez PORCHER ou similaire, comprenant le dossier en céramique; tout n pose adéquat, bonde à grille posé sur consoles adaptées

Fourniture et pose d'un robinet simple temporisé mural CONTOUR 21 de chez PORCHER ou similaire, compris bonde et toute sujétion de p petit matériel

### **15.3 - Chauffage - CHAUDIERE A CONDENSATION**

Modification du Circuit 2 tubes existant pour prolongement du réseau - fixation sur paroi avec collier double pour aller retour circulation  
La chaudière se situe dans un local chaufferie (salle des fêtes)

Mise en service

**Fourniture et pose de radiateurs à eau chaude basse température en acier de marque ACOVA référence ALTIMA**

Cf etude Thermique pour la puissance des appareils